

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 AVRIL 2018

Convoqué le 20 Avril 2018

Présents: Mmes TORCHY, ROBILLARD, BERTON, PREVOT, MACAIRE, HUARD, BREUIL, CORNEILLE et Mrs BULTEAU, MEUNIER, JAULIN, TORU, ADAMS, BREUIL

Absents excusés : M. GIRARD donne pouvoir à Mme PREVOT, Mme LEMERLE donne pouvoir à M TORU, M. ABRIOUX donne pouvoir à Mme TORCHY, M.PERNOLLET donne pouvoir à Mme CORNEILLE, M. MOTRET donne pouvoir à Mme BERTON

Secrétaire de séance : Mme BREUIL Virginie

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19 h 38.

Monsieur le Maire commence la séance en remerciant Monsieur Pernollet et Madame Mary pour leur travail de préparation du budget et Monsieur Meunier pour son dévouement envers les associations.

Monsieur le Maire indique que de nouvelles délibérations vont se greffer à l'ordre du jour afin de pouvoir faire des demandes de subventions rapidement.

DELIBERATIONS

Poste saisonnier :

Monsieur le Maire explique que suite à la mise en disponibilité de Monsieur Lebret jusqu'à la fin de l'année 2018 et pour parer aux congés d'été à venir, il convient de prévoir un poste saisonnier pour la période de mi mai à mi septembre.

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Terrains communaux :

Monsieur le Maire explique que la commune a la possibilité de vendre le terrain cadastré AP 883, d'une superficie de 3 746m², situé rue de la République (parking en face du restaurant La Grotte).

Le prix proposé est de 85 000 € soit 22.69 € / m².

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Plan de financement de rénovation des courts de tennis :

Monsieur le Maire explique que la demande de subvention est nécessaire pour le bon fonctionnement du club CSV Tennis et d'obtenir la mise en place du commencement des travaux le plus tôt possible après le retour des accords de subventions

Dépenses H.T. en €		Recettes H.T. en €	
Rénovation d'un court	18 399 €	Commune	10 000 €
		Région 30%	5069 €
		Département 20%	3 330 €
Total des dépenses	18 399 €	Total des recettes	18 399 €

Il précise que le délai semble très court pour valider les demandes de subventions et faire les travaux avant le tournoi du mois de juin.

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Plan de financement du projet d'achat de bancs pour les classes de l'école maternelle :

Monsieur le Maire fait part de l'augmentation continue de l'effectif dans les classes de PS-MS-GS.

Ainsi Monsieur le Maire propose l'achat de différents bancs pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions et ainsi rentrer dans l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

Dépenses H.T. en €		Recettes H.T. en €	
Ecole maternelle	1497.80 €	DETR 35%	524.23 €
		Budget communal	973.57 €
Total des dépenses	1497.80 €	Total des recettes	1497.80 €

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Plan de financement du projet d'achat de jeux extérieurs pour les écoles :

Monsieur le Maire explique qu'actuellement il n'y a pas de jeux extérieurs pour les deux écoles.

Ainsi Monsieur le Maire propose l'achat de jeux d'extérieurs pour les deux écoles mentionnées ci-dessus. Afin que les enfants s'épanouissent pendant les différentes pauses scolaires et périscolaires, il propose un ensemble de deux buts pluridisciplinaires (foot,

hand...) et tables et bancs pour l'élémentaire et une tour « pitchoune » en bois équipée d'une structure d'escalade et d'un toboggan pour l'école maternelle.

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

Dépenses H.T. en €		Recettes H.T. en €	
Ecole maternelle	1995.45 €	DETR 35%	1799.71 €
Ecole primaire	3146.60 €	Budget communal	3342.34 €
Total des dépenses	5142.05 €	Total des recettes	5142.05 €

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 15

Plan de financement du projet d'achat de mobilier de cantine :

Monsieur le Maire fait part de la vétusté de l'ensemble du mobilier de cantine (les chaises sont régulièrement soudées et les plateaux des tables sont poreux)

Ainsi Monsieur le Maire propose l'achat de mobilier de cantine (tables + chaises), ce qui permettra de rentrer dans les normes d'accessibilité et de sécuriser les élèves (environ 230 par repas).

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

Dépenses H.T. en €		Recettes H.T. en €	
Cantine	9 192.67 €	DETR 35%	3 217.43 €
		Budget communal	5 975.24 €
Total des dépenses	9 192.67€	Total des recettes	9 192.67 €

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Clôture mitoyenne Mr et Mme BRITELLE :

Monsieur le Maire explique que suite aux travaux d'aménagement d'un parking de 35 places rue de Château Gaillard, un chemin piétonnier a été créé entre ce parking et la mairie, chemin longeant la propriété de Mr et Mme Britelle.

Ces derniers avaient demandé que la clôture mitoyenne entre ce chemin d'accès et leur terrain soit refaite et prise en charge par la commune.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter cette décision.

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote

Contre : 11 Abstention : 6 Pour : 2

Propriété Mr DIVOT :

Monsieur le Maire explique que suite à l'effondrement d'une partie de la maison de Mr Divot, au 4-6 rue de la République, un arrêté de péril a été demandé.

Mr Divot a demandé à la commune de suivre le dossier et de prendre en charge la sécurisation des lieux et de lui facturer les frais liés à cette action.

Mr Bulteau souhaite voir avec la commission travaux si un professionnel pourrait se déplacer afin de voir le potentiel des bâtiments et ainsi aider le conseil municipal à prendre une décision quant à exercer son droit de préemption ou non.

L'agence immobilière en charge de la vente de la propriété de Mr Divot sera prévenue que la commune réfléchit à préempter sur ce bâtiment.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Bulteau rappelle que pour la cérémonie du 8 mai le rendez-vous est fixé à 11h au cimetière
- Fibre optique : un point presse aura lieu le 15/05
- Monsieur Bulteau informe que l'accord de la subvention DETR pour les travaux d'aménagement intérieur de la mairie a été donné.
- L'académie a rendu un accord officiel pour le passage de la semaine des 4 jours
- La chorale « Viens chanter avec nous » fait une présentation le samedi 28/04 à 19h30
- Jacques Toru demande à qui appartiennent les terrains en vente impasse de la République. Monsieur Bulteau précise qu'ils appartiennent à la commune et que le prix a été fixé par le conseil municipal à 35 €/m²
- Monsieur Toru évoque les terrains communaux situés aux Lurons : selon lui ces terrains sont invendables en l'état. Il ajoute que le découpage a été fait mais que ce n'est pas accessible. Les agences immobilières voudraient l'exclusivité pour les vendre.
- Monsieur Meunier explique que le club de tennis a fait venir une entreprise pour réaliser un devis pour une régénération des 2 courts de tennis municipaux. Cependant la délibération qui a été prise concerne la rénovation d'un court. Le conseil municipal préfère s'en tenir à la délibération prise. Monsieur Meunier enverra une autorisation pour le commencement des travaux en même temps que les demandes de subvention. Il va faire de son mieux pour les travaux aient lieu avant le début du tournoi du mois de juin.
- Prochain conseil municipal le jeudi 31/05/2018 à 19h30.

La réunion de conseil est levée à 21h05.